

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1924)
Heft: 54

Rubrik: Questions suisses : faits, chiffres et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Questions suisses

Faits, chiffres et nouvelles

Le Budget Fédéral

La situation financière de la Suisse s'améliore peu à peu. Le budget fédéral pour 1925 se résume comme suit :

Dépenses.....	fr. 305.170.000
Recettes.....	288.660.000

Déficit..... 16.510.000

Le chiffre du déficit marque un nouveau et réel progrès. Depuis 1921, en effet, les budgets et les comptes de la Confédération ont présenté les déficits suivants :

	Budget	Comptes
1921.....	133.265.000	127.571.000
1922.....	99.400.000	79.400.000
1923.....	84.050.000	45.468.000
1924.....	38.264.000	env. 20 à 22 millions
1925 (prév.)	16.000.000	—

Considérant que les comptes de 1924 ont ramené le déficit à un chiffre variant de 20 à 22 millions, alors que le budget avait prévu un déficit de 32 millions, il n'est pas défendu d'espérer que les comptes de 1925 réduiront à un chiffre voisin de 8 millions le déficit prévu par le budget. Si cette espérance se réalise, le budget fédéral se trouverait ramené aux chiffres des déficits d'avant-guerre.

Horlogerie

CONTINGENTS. — L'accord franco-suisse de 1921 relatif au contingentement de l'horlogerie n'a pas été dénoncé par le gouvernement français. Le régime des contingents reste donc en vigueur pour une nouvelle année, soit jusqu'au 31 décembre 1925.

LA MARQUE DE QUALITÉ. — L'Assemblée des délégués de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, réunie le 28 octobre à Neuchâtel, a adopté le projet de création d'une marque destinée à garantir à la clientèle étrangère la qualité de la montre suisse.

MENTION D'ORIGINE. — C'est le 3 novembre 1924 que sont entrées en vigueur les prescriptions nouvelles du gouvernement français concernant l'apposition en caractères apparents, d'une mention indiquant leur pays d'origine sur les montres étrangères importées en France (V. nos Bull. mensuels d'août et septembre 1924). La Direction générale des Douanes françaises fait savoir aux intéressés qu'elle ne se refuserait pas, dans les cas où la nécessité en serait démontrée, à leur accorder un délai supplémentaire pour se conformer aux nouvelles dispositions.

CENTENAIRE DE L'ECOLE D'HORLOGERIE DE GENÈVE. — C'est en 1824 que fut fondée cette institution qui a joué un si grand rôle dans le dévelop-

pement de l'industrie horlogère suisse. Pour célébrer ce centenaire, des industriels, des savants venus de toutes les parties de la Suisse et de plusieurs pays étrangers, se sont réunis à Genève et y ont entendu une série de conférences sur divers sujets historiques ou scientifiques dont les revues spéciales ont montré tout l'intérêt.

La Suisse est le meilleur client de la France

Un grand ami de la Suisse, l'ingénieur français Victor Gambon, a écrit dernièrement, dans *l'Information*, une étude sur les Echanges franco-suisse dont nous extrayons le passage suivant :

« Jamais les importations françaises en Suisse, n'ont approché des chiffres qu'elles ont atteints pendant les quatre premiers mois de 1924. Ces nombres acquièrent une valeur saisissante si on les compare à ceux que présentent nos échanges avec les grands Etats mondiaux. C'est ainsi que nos exportations des quatre premiers mois se sont élevées en *milliards de francs* à :

Angleterre	2.833
Belgique-Luxembourg	2.734
Allemagne	1.476
Etats-Unis	1.252
Suisse.....	1.613

« Si nous les ramenons à la valeur exportée par tête d'habitant, nous constatons que chaque Anglais nous a acheté pendant cette courte période, en moyenne, pour 71 francs de produits et chacun de nos voisins helvétiques pour 253 francs. On a donc raison de dire que la Suisse est notre meilleur client. »

Le Pavillon du Tourisme Suisse à Paris

Quelques mois seulement nous séparent de l'Exposition internationale des Arts décoratifs qui sera la grande attraction parisienne du printemps et de l'été 1925. Les préparatifs en sont activement poussés. Sur les deux rives de la Seine, entre le Pont de la Concorde et le Pont de l'Alma, on voit déjà s'élever de toutes parts les carcasses des futurs bâtiments et pavillons. Ici c'est le pavillon britannique, là le pavillon italien et ainsi de suite, tout le long de l'ancien Cours la Reine — aujourd'hui cours Albert-1^{er} — et le long du Quai d'Orsay.

Nous sommes en mesure d'annoncer qu'il ne

s'écoulera plus beaucoup de temps avant que l'armature du futur pavillon suisse ne fasse, elle aussi, son apparition. On la verra s'élever au coin du Cours Albert-I^{er} et du Pont des Invalides, à trois pas du Grand Palais.

L'emplacement est assurément fort bien choisi et si les architectes chargés d'édifier ce pavillon sont heureusement inspirés, les intérêts du tourisme suisse, qui l'occuperont, pourront se dire qu'ils ont été, à tous égards, favorisés.

Mais que feront les architectes? Voilà la question que chacun se pose et à laquelle personne encore n'a pu répondre. Sera-ce un chalet suisse ou un massif bâtiment en béton? S'inspirera-t-on de certains bijoux d'architecture grisonne ou inventera-t-on un style d'inspiration ultra moderne? Reconnaitrons-nous des motifs délicats et familiers, ou nous infligera-t-on l'image réduite de telle pesante gare badoise?

Nous le saurons tantôt!

Première Foire Internationale de Produits Coloniaux et Exotiques

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que la *Première Foire internationale de Produits coloniaux et exotiques* aurait lieu à Lausanne du 27 juin au 12 juillet 1925.

Cette manifestation, patronnée par nos hautes autorités fédérales, promet d'être fort intéressante; son but est d'offrir au marché suisse un ensemble de produits pour lesquels il dépend de l'étranger et des pays d'outre-mer.

Il importe qu'en Suisse on soit mieux renseigné sur les produits coloniaux dont beaucoup sont trop ignorés. Il est utile que par la concurrence, ces produits soient obtenus aux meilleures conditions possibles.

La Foire englobera non seulement les produits coloniaux proprement dits, mais également les produits exotiques, c'est-à-dire *ceux que la Suisse ne produit pas*.

Pour l'industrie suisse, et en général pour tous ceux qu'intéresse l'exportation, il est utile d'être renseigné sur les domaines coloniaux des divers pays. C'est dans ce but que l'on cherche à organiser, groupées par Etats, des expositions donnant un aperçu clair de la production coloniale et des besoins de ces pays. Il peut en résulter, dans les échanges, une activité salubre. Durant la Foire, seront organisées des Conférences, discussions, etc..., relatives aux colonies des divers Etats.

Il faut noter que les industriels suisses au-

ront l'occasion, pendant la Foire, de présenter leurs produits — spécialement ceux qui intéressent les colonies — dans les halles du VI^e *Comptoir suisse*, qui se tiendra en même temps et dans la même enceinte.

Le Comité d'organisation de la Foire des produits coloniaux a déjà reçu, de toute part, des appuis et des marques d'intérêt qui lui sont très précieux. Ces témoignages font prévoir que l'initiative d'une Foire de produits coloniaux est assurée d'un succès certain.

Nous croyons savoir que la participation de la France est d'ores et déjà acquise.

Les Voyageurs de Commerce Etrangers en Suisse

L'Association des Voyageurs de Commerce de Suisse vient de publier son compte rendu annuel qui contient des informations intéressantes sur la nationalité des voyageurs de commerce étrangers qui ont visité la Suisse pendant l'année 1923. Les Allemands viennent en tête, au nombre de 1.250, puis les Français 562, les Italiens 121 et les Anglais 67. Les principaux articles représentés par les voyageurs allemands et français étaient les textiles: 377 voyageurs pour l'Allemagne et 221 pour la France, ensuite la mécanique, la maroquinerie, la bijouterie, les métaux, ustensiles de ménage et de cuisine, livres et papeterie, celluloïd et jouets pour l'Allemagne, et les vins, l'épicerie, les huiles et savons machines, montres et bijoux pour la France.

Les Ouvriers Etrangers en Suisse

D'après les données de la dernière statistique des fabriques, le nombre des ouvriers étrangers occupés en Suisse a diminué de moitié pendant les douze dernières années et constitue encore, avec 40.501 personnes, le 12 % de l'ensemble des ouvriers. C'est dans le canton de Soleure qu'on en rencontre le moins avec une proportion de 4 % aiors qu'elle est de 36 % au Tessin. Viennent ensuite les cantons-frontières tels que Bâle-Ville avec 25,4 %, Thurgovie 22,6 %, Schaffhouse 21,7 % et Genève avec 19,8 %.

Les étrangers se répartissent comme suit par branche d'industrie: branche textile et industrie de l'habillement 44 %, des machines et métallurgie 16,8 %, denrées alimentaires 8,7 %, travail du bois 6,6 %, horlogerie 5,5 %, industrie chimique 4,8 %, papier et cuirs 4 %.

Quant à la nationalité, ils se répartissent comme suit: Allemands 40,7 %, Français 10,3 %, Italiens 3,8 %, autres nations 10,9 %. Alors que les Français sont en général établis en Suisse romande et les Allemands en Suisse alémanique, le 62 % des Italiens est établi dans les territoires de langue allemande. 22 % dans ceux de la langue française et 16 % dans les vallées tessinoises et grisonnes.